

service national de référence pour l'identification des bactéries, virus et parasites provoquant des maladies. Par l'entremise de la Division de l'épidémiologie, la Direction participe à la lutte contre les maladies infectieuses et autres en exerçant une surveillance, en effectuant des études épidémiologiques et en apportant son aide en cas d'épidémie.

### **6.1.3 Services de recherche, de planification et de consultation**

#### **6.1.3.1 Recherche médicale**

Les dépenses fédérales au titre de la recherche en sciences sanitaires au cours de 1971-72 ont été estimées à 63,1 millions de dollars, soit une augmentation sur les 54,8 millions enregistrés en 1970-71. Ce montant a été réparti entre le Conseil de recherches médicales, 35,6 millions de dollars, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, 27,2 millions, et le ministère des Affaires des anciens combattants, \$300,000.

Les subventions fédérales à la recherche en sciences sanitaires dans les universités et les hôpitaux ont été attribuées principalement par le Conseil de recherches médicales, qui est comptable au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le Conseil a dépensé, en 1971-72, 35,6 millions de dollars, dont 23,6 millions en subventions d'aide, 8,6 millions en bourses de recherche, et 3,4 millions pour d'autres formes d'encouragement à la recherche. Ces sommes sont destinées autant à la recherche dentaire et pharmaceutique qu'à la recherche médicale.

En 1971-72, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a distribué 7,7 millions de dollars dans le cadre du régime de subventions à la recherche en hygiène publique et du régime de subventions nationales à l'hygiène pour des projets de recherche appliquée et de développement et des activités scientifiques connexes exécutés par des universités, des hôpitaux, des services de santé et d'autres organismes sanitaires sans but lucratif. En outre, \$66,000 ont été affectés à des recherches en physiologie grâce au régime de subventions pour la santé et le sport amateur, \$61,000 à des recherches sur les aliments et drogues, et \$228,000 à des recherches touchant l'usage non médical des drogues. L'expansion des installations de recherche demeure l'un des principaux objectifs du programme d'aide à la santé du ministère. On évalue à 12,3 millions de dollars, soit environ 33% des dépenses de la Caisse d'aide à la santé en 1971-72, les sommes allouées à la construction d'installations de recherche.

Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social bénéficie de la plus grande partie des dépenses intra-muros du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé: 6,7 millions de dollars ont été affectés à la recherche et au développement et autres formes d'activités scientifiques. Les principaux domaines de recherche ont été les suivants: pharmacologie, chimie pharmaceutique, nutrition, microbiologie, pesticides, additifs alimentaires, techniques de laboratoire clinique, services sanitaires, prothèses, épidémiologie et efficacité physique.

En 1971-72, le ministère des Affaires des anciens combattants a consacré \$322,000 à diverses études cliniques sur les problèmes concernant les maladies chroniques, y compris des recherches en psychiatrie. Les études en radiobiologie et celles portant sur d'autres sciences de la vie importantes du point de vue santé, effectuées par le Conseil national de recherches, sont expliquées en détail au Chapitre 9.

Parmi les principaux organismes bénévoles qui contribuent à financer la recherche médicale dans les domaines qui les intéressent, signalons l'Institut national du cancer, la Société canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme, la Fondation canadienne de la fibrose kystique, l'Association canadienne pour les arriérés mentaux, l'Association canadienne pour la santé mentale, l'Association canadienne contre la dystrophie musculaire et la Société canadienne de la sclérose en plaques.

Les provinces supportent également la recherche par l'intermédiaire de divers conseils et fondations et au moyen de subventions directes. Le Comité interministériel de la recherche médicale, auquel sont invités à participer les organismes bénévoles, sert de cadre au partage des informations et des soutiens à la recherche médicale.

**Le Conseil de recherches médicales (C.R.M.)** est le principal organe distributeur des fonds consacrés par le gouvernement fédéral à la recherche en sciences sanitaires entreprise et exécutée dans les facultés de médecine et les départements de pharmacie et d'art dentaire au Canada. Il existait sous diverses formes administratives au sein du Conseil national de recherches depuis 1938, mais en 1969 la Loi sur l'organisation du gouvernement en a fait une corporation de département de la Couronne de plein droit. Il est comptable au Parlement par l'intermédiaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, mais il est entièrement indépendant de ce ministère. Le Conseil lui-même est composé d'un président à plein temps,